

TITRE PROFESSIONNEL

MANAGER D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

Dans le respect des consignes de sa hiérarchie et de la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) de l'entreprise, le **Manager d'Établissement Marchand** assure le management opérationnel de l'équipe du périmètre sous sa responsabilité. Il développe la dynamique commerciale de son périmètre et contribue à l'optimisation de sa performance commerciale et sa rentabilité.

CERTIFICATION - DIPLÔME

Titre professionnel de niveau 5 (BAC+2) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 41853.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : **1 jour par semaine**

Total : **584 heures** en contrat de professionnalisation
640 heures en contrat d'apprentissage



CONTRATS POSSIBLES

- **Contrat de professionnalisation**
- **Contrat d'apprentissage**



OBJECTIFS

Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Manager d'Établissement Marchand,

Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste de Manager d'Établissement Marchand en intégrant en particulier la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,

Obtenir le titre professionnel « Manager d'Établissement Marchand » niveau 5 (BAC+2).



COMPÉTENCES CIBLÉES

Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- Animer l'équipe de son périmètre
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de son périmètre
- Accompagner la performance individuelle des collaborateurs de son périmètre
- Contribuer aux processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs de son périmètre

Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- Gérer l'approvisionnement de son périmètre
- Organiser et mettre en œuvre le merchandising de l'offre de produits et de services de son périmètre
- Participer à l'amélioration de l'expérience client de son périmètre

Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- Analyser la performance commerciale de son périmètre.
- Analyser la rentabilité de son périmètre.
- Proposer des actions correctives à sa hiérarchie et assurer le suivi du plan d'actions de son périmètre



FORMATION DISPONIBLE POUR :



MÉTIER CIBLÉ

Le métier de **Manager d'Établissement Marchand** s'exerce dans plusieurs secteurs d'activités, au sein des grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, boutiques ou négoce interentreprises.

Manager de rayon

Manager d'espace commercial

Manager de surface de vente

Manager d'univers commercial

Manager de rayon fabrication

alimentaire/frais

Manager de rayon non alimentaire ou alimentaire/sec

Responsable/Animateur

Responsable de magasin

Gestionnaire de centre de profit

Chef de rayon

Responsable de boutique

Gérant de magasin

Responsable de succursale

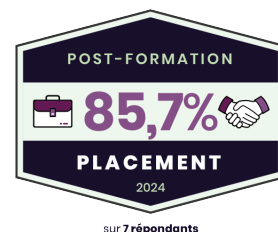
Responsable de point de vente

Responsable de département



POURSUITE DE FORMATION

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'une **licence professionnelle** dans les secteurs du commerce ou de la vente.



PROGRAMME DE LA FORMATION*

Modules d'intégration (88h)

CCP1 - Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand (112h)

Animer une équipe

Assurer la santé et la sécurité des salariés

Planifier le travail de l'équipe

Contribuer au recrutement, à l'intégration et à la montée en compétences des salariés

CCP2 - Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand (152h)

Réception et stockage des marchandises

Gestion des commandes, des stocks, des inventaires

Veille

Relation client et commerce phygital

Marchandisage et implantation

Gestion des actions commerciales

Analyse et suivi des indicateurs (commerciaux, de vente, des performances...)

Mise en œuvre d'actions correctives

CCP3 - Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand (104h)

Analyse et suivi des indicateurs (commerciaux, de vente, des performances...)

Analyse des écarts

Préparation et présentation de plans d'actions correctives

Évaluation et analyse des plans d'actions

Modules socio-professionnels spécifiques à l'apprentissage (72h)

Modules d'accompagnement à la certification et à l'emploi (112h)

*Le contenu peut évoluer en fonction du Référentiel RNCP ou du programme



LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation ou mixte (Blended learning).

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

Le tutorat technique : Vos formateurs peuvent vous dépanner ou vous mettre en contact avec nos services d'assistance pour résoudre vos difficultés d'ordre numérique.



EXAMEN

Les compétences du candidat pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités sur :

Les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Le dossier professionnel et de ses annexes éventuelles,

D'une mise en situation professionnelle,

D'un entretien technique,

De questionnements à partir de productions (2 documents et 2 supports de présentation type diaporama)

D'un entretien final

Dans le cadre d'une validation partielle par Certificat de Compétences Professionnelles, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des mêmes éléments.

S'il obtient tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien final avec le candidat pour l'obtention du Titre complet. Si le candidat obtient seulement un ou plusieurs CCP, il a la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, le candidat peut, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.



PÉDAGOGIE INCLUSIVE ET ADAPTÉE À TOUS

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)

Possibilité d'aménagement des modalités d'examen



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

- Accueil adapté
- Circulation facilitée
- Plan d'accessibilité affiché sur site



CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis pédagogiques :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC), ou justifier d'un niveau IV ou d'une expérience professionnelle dans le secteur du commerce
- Avoir un projet professionnel validé dans le secteur d'activité
- Savoir compter
- Disposer des compétences intermédiaires en bureautique (tableur, traitement de texte, présentation)
- Maîtriser le français oral et écrit (compréhension et analyse de textes administratifs et juridiques, rédaction de comptes rendus)

Prérequis techniques (Si la formation se déroule tout ou partie à distance) :

- Processeur i5 ou i7 récent ou Ryzen 5 minimum (5ème génération)
- 8Go mémoire minimum (16Go fortement conseillé)
- Windows 10 ou 11
- Disque dur 512 Go
- Un accès Internet opérationnel en continu (fibre conseillée)
- Une webcam et un micro en bon état de fonctionnement

Les ordinateurs possibles avec ces préconisations : HP 15s-eq2000sf / Lenovo Yoga Slim 7 13ACN5-801 / Dell Vostro 3520 / Asus Vivobook



FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est **pris en charge par l'OPCO** de l'entreprise. L'employeur rémunère l'alternant-e selon une **grille réglementaire** mise à jour chaque année.

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré-acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation



**Pour tous renseignements,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr